

et à 7½ hrs ; les classes de 8 hrs à 10 hrs, de 2½ hrs à 4½ hrs. Les récréations suivent les repas et les classes.

Deux fois par semaine il y a promenade de deux heures en dehors de l'Ecole, ou excursion en mer. Les *Exercices nautiques* sont facultatifs au gré des familles, et n'ont lieu que pendant les promenades et les jours de sortie mensuelle. Ils sont en tout temps dirigés et surveillés avec le plus grand soin. Jamais une embarcation n'est armée par les élèves, sans être commandée par un marin et accompagnée de maîtres.

Le régime est abondant et varié. Grâce au climat très sain d'Arcachon, grâce aux exercices physiques fort en honneur à l'Ecole et aux précautions hygiéniques dont les enfants sont entourés, les santés délicates s'y raffermissent promptement. Un médecin, attaché à l'Ecole, visite chaque jour les élèves malades ou indisposés, et préside à toutes les mesures sanitaires dans l'établissement. Aucun régime ni traitement extraordinaire n'est admis sans son intervention. Des médecins consultants sont appelés chaque fois que les familles ou les correspondants en font la demande, ou que le directeur le juge nécessaire pour sauvegarder sa responsabilité. L'infirmerie, la lingerie, le vestiaire et la cuisine sont désignés par des règlements qui président également à la toilette des jeunes enfants et leur donnent les soins exceptionnels que leur âge réclame.

Enfin, pour être complet, ajoutons que le prix de la *Pension*, pendant les dix mois de l'année scolaire, est de *quinze cent francs*. Dans ce prix sont compris, l'enseignement littéraire et scientifique, l'enseignement de l'anglais, de l'allemand, du dessin, de la gymnastique, l'usage des bibliothèques et des collections, les fournitures ordinaires de bureau, les soins du médecin et les remèdes communs, le blanchissage et le raccommodage du linge et des habits, mais non les livres classiques, les fournitures extraordinaires de bureau et de dessin, les objets de toilette, les frais et remèdes extraordinaires, les vêtements, les chaussures, les avances d'argent pour sortie ou voyage, les répétitions et les leçons d'art d'agrément qui se payent à part, suivant un compte détaillé expédié aux familles chaque trimestre.

Tels sont les renseignements incomplets mais rigoureusement exacts, que nous avons à donner sur une école qui mérite la confiance absolue des familles cherchant à l'étranger une maison d'éducation pour y faire élever leurs enfants. En cela nous croyons leur avoir rendu service.

Un point sur lequel nous aurions pu insister, ce semble, c'est